duquel j'étais en peine mouilla le 2 de ce mois à la rade de Québec. J'ai reçu les mémoires sur les instructions que j'avais données au sieur Randin, officier qui le commandait. Ces mémoires me font connaître que le fort de Pentagouët se soutient et qu'il est en assez bon état. " (1)

Le 29 octobre 1672, l'intendant Talon concédait à M. Randin une demi lieue de front sur le fleuve Saint-Laurent, sur une lieue de profondeur, à prendre depuis la concession du sieur de Comporté (fief Dorvilliers), jusqu'aux terres non concédées avec l'île nommée de son nom Randin. (2) Cette concession était faite en considération des bons, utiles et louables services qu'il avait rendus à Sa Majesté en différents endroits, tant en l'ancienne France que dans la Nouvelle depuis qu'il y est passé par ordre de Sa Majesté, et en vue de ceux qu'il témoigne vouloir encore rendre ci-après. "

Randin ne garda pas sa seigneurie longtemps. Le 3 novembre 1673, il la vendait à Alexandre Berthier, capitaine au régiment de Carignan.

Dès son arrivée dans la Nouvelle-France, le gouverneur de Frontenac employa Randin comme ingénieur.

Dans l'été de 1673, Randin traça les plans du fort Frontenac et en dirigea la construction.

Quelques années plus tard, Randin dressait une carte de l'Amérique septentrionale. Il signe sur cette carte "Randin, l'ingénieur et l'obligé du Cte de Frontenac." (3)

Le 13 novembre 1680, l'intendant Duchesneau se plaint au ministre de Seignelay que le gouverneur de

---

(1) Correspondance générale, Canada, vol.3, c. 11.

(2) Cette île située en face de Berthier-en-haut est encore connue sous le nom de l'île Randin.

(3) Cette carte qui se trouvait aux archives du dépôt de la marine, à Paris, est disparue. (Harrisse, *Cartographie de la Nouvelle-France*, pp. XXV, 209).